L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 82, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille, destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce exigera, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, etc., les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, les maisons de commerce faisant la commission, etc. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré à chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. lui seront portées en compte séparément aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON.
Paquebot régulier pour Dimanche 21 mars, à 10 heures du matin.
Le steamer à basse pression SAVANNAH, capitaine John Wade, partira positivement pour le port ci-dessus le 21 mars 1841. Ce bateau a été expressément construit pour les voyages de Liverpool à New York, et offre aux passagers toute la sûreté et le comfortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
Les jours de départ du SAVANNAH, sont: de la Nlle. Orléans, le 6 et le 20 et de Galveston, le 13 et le 27 de chaque mois, et il sera suivi par le steamer New York qui partira de ce port le 1er. et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois. 10 mars

LE bateau-à-vapeur ALTON, pour Saint Louis et Alton—Le bateau régulier et superbe ALTON, capitaine Gillespie, reçoit actuellement un chargement pour les lieux susdits, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue Poydras ou à
19 mars C. DOANE, 69, rue Poydras

POUR LOUISVILLE ET LES AUTRES PORTS INTERMEDIAIRES.
Le steamer LOUISVILLE, capitaine Miller, est en chargement et partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à
JOHN A. MERRITT,
19 mars 53 rue du Camp.

POUR LOUISVILLE—Le steamer GENERAL BROWN, capitaine Dunham, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, samedi le 20 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
19 mars J. VAIRIN & Co.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires—Le fin marcheur GEN'L. HARRISON, capitaine Batchelder, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison, entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés; laissant la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches à 10 heures a. m. et Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à HENRY TETE,
15 m—2m 13, rue Conti.

POUR LAFOURCHE INTERIEURE et tous les ports intermédiaires.
Le Steamboat BOGUE HOMA, capitaine Wrentmore, naviguera comme paquebot régulier pendant toute la saison entre cette place et les ports ci-dessus mentionnés laissant la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 10 heures A. M., et Donaldsonville tous les mardis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE.
14 mars—2m 13 rue Conti

A VENDRE—Un Bateau à Vapeur convenable au transport du coton, et pouvant en porter 1400 balles; il est d'une marche supérieure et est bien pourvu de tout ce qu'il lui faut. Ses chaudières sont toutes neuves. Ce bateau n'a que deux ans de construction; on le vendra à bas prix et à des termes raisonnables, ou bien on l'échangera pour un autre d'un moindre tonnage. S'adresser à JOSEPH LANDIS & Co.
6 mars 14, rue Poydras.

STEAMER TARQUIN A VENDRE.
Le steamer solidement construit et tirant peu d'eau, avec ses agrès et ustensiles en parfait état, est offert pour être vendu ainsi qu'on veut traiter immédiatement. Le Tarquin a été construit en 1837, et il fit son premier voyage au mois de novembre de ladite année. Sa quille et sa machine étaient alors entièrement neuves. Il est maintenant en bon état sous tous les rapports, et il a une machine excellente. Il porte 300 tonneaux de fret, et tire pieds 4 pouces. Pour les conditions s'adresser à
ADAMS, HARTWELL & Co
16 mars 36, rue Poydras.

POUR LA RIVIERE MISSOURI—Le bateau à vapeur LEANDER, capt. S. Redd, sera prêt à recevoir du fret samedi prochain, et partira lundi 22 de ce mois, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 mars CHS. DOANE, 69, rue Poydras.

BATEAU DE LA MALLE DES E. UNIS—INDEPENDANCE, capitaine S. Brooks quittera la Levée samedi le 20 mars pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Gravier ou à R. H. LAWRENCE,
18 mars 20, Nouvelle Levée

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après midi.
Le capitaine James Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN a été acheté pour servir de packet entre les ports ci-dessus et la Nlle.-Orléans et qu'il remplacera le "New-Orléans", tous les Mardis après midi, à 4 heures, partant comme ci-dessus, et au retour quittant Bayou Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian est le plus en mesure de tous les bateaux pour le confortable et l'élégance. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du wharf de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY,
1 fev—6m 38, rue Gravier.

Paquebot de Baton Rouge—Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, ayant été dernièrement réparé, fera les voyages réguliers entre la Nouvelle Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 27 janv—

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires—Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksburg et la N. Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matins à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui ait jamais fait hebdomadairement les voyages réguliers de Vicksburg, ayant été construit d'une manière permanente à ces traversées, et étant connu pour le plus confortable et l'agrément de ses emménagemens, ses armateurs sollicitent le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HYDE & CLARKE,
20, rue Poydras.
N. B. La Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures. 10 déc

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 5 déc

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
16 nov A. R. VERRET, 6, Nlle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—La goelette ERIE, capt. Webb, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à
16 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—La goelette neuve, VESPER, capt. Howes, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
11 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK.—La fine goelette neuve EMELINE, capt. Babcock, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
12 mars 97, Camp.

POUR NEW-YORK—Le trois mâts JACOB PERKINS, capitaine ——, peut prendre 100 boucauts de tabac. Pour du fret ou passage, s'adresser à
9 m G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW YORK—Ligne d'Orléans—Le paquebot OCONEE, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
9 m STETSON & AVERY, 37 Gravier.

POUR NEW-YORK—Le brick GRECIAN, capt. Long, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
6 m 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE—La goelette de première classe, VOLTA, capitaine Hopkins, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
16 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BALTIMORE—La barque paquebot MARY, capt. Myrick, partira le 26 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
17 mars 24, Douane.

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LA NLLE. ORLEANS ET DE BOSTON.
POUR BOSTON.—Le paquebot RASHAW, capt. Hawe, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue d'Orléans ou
16 mars J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots de la Nlle Orléans et de Boston—Le paquebot TENNESSEE, capitaine Eastman, est en chargement et partira sous peu. Pour passage, ayant une chambre séparée pour les dames, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à JOHN A. MERRITT,
16 mars 53, rue du Camp

POUR BOSTON.
Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à JOHN A. MERRITT,
23 fev 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.
La bonne goelette SARAH, capt. J. Proctor, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de fret de 300 barils, s'adresser au capitaine à bord en face de la rue Jefferson, ou à JOHN A. MERRITT,
20 fev. 53, rue du Camp.

POUR BALTIMORE.
La goelette ZETIO, capt. Remlett, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLASS,
6 mars 16, rue du Canal.

POUR APALACHICOLA—La goelette J. W. SMITH, cap. Smith, a besoin de 300 barils et partira pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, en face des bateaux du triangle ou à WOODS SIMMONS,
20 fev 26, rue des Magasins.

POUR LA MOBILE—Par le nouveau bassin—La goelette ELIZABETH ANN, capt. Myers, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
97, rue du Camp

RIZ—300 tierçons riz de la Caroline venant d'arriver de Charleston, à vendre par F. DE LIZARDI & Co.
16 mars 33, Bienville.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

PAQUEBOT REGULIER POUR LA HAVANE.
Le brick CUBA, capt. Latham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée partira positivement samedi le 20 courant. Pour balance de fret ou passage, pouvant accommoder 21 passagers de chambre, s'adresser au capitaine à bord ou à l'extrémité du marché aux viandes ou à J. ROBERT & Co.
16 mars 3, rue des Magasins.

POUR LA VERA CRUZ—La belle goelette WATER WITCH, Capt. J. Arnous, ayant une partie de son fret arrêté, partira sous peu de jours. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CO.,
13 mars No. 55 Vieille Levée.

POUR LA HAVANE.—Le brick APALACHICOLA, Capt. L. Cormeer, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CO.
15 mars No. 55 rue Vieille Levée.

POUR TABASCO—La goelette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue d'Arbre, ou à W. F. VIGERS.
6 mars 32, rue du Commerce.

POUR LA HAVANE—La goelette ADA, doublée et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co. 3 Magasins.

POUR LA HAVANE—La goelette fine voilière VIRGINIA ANTOINETTE, capt. Plaza partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ou à
3 m R. GRONING & Co.

Par la flotte.
POUR MATAMOROS.—La goelette EMBLEM, capt. P. Kenney, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à John Bellow, No. 106, rue de la Vieille Levée, ou au capt. à bord. 10 mars.

POUR MATAMOROS.
La goelette MEXICO, capt Starks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Pierre ou à
10 mars D GOLDSMITH, 47 Vieille Levée

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier ENERGY, capitaine Bellow, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
ALEXANDER & DOUGLAS,
24 fev 16, rue du Canal

A VENDRE OU A FRETER.

NAVIRE EN DEMANDE—Pouvant porter 600 boucauts de tabac pour Londres. S'adresser à SCHMIDT & Co.
17 mars 38, rue Bienville.

ON DEMANDE à acheter un brick ou une goelette d'environ 180 tonneaux. S'adresser au No. 70, rue du Camp. 17 mars.

A FRETER—La goelette de première classe PALMYRA, capt. Bartlett, pouvant porter 800 barils. Pour les conditions s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE,
19 mars 97, Camp.

A VENDRE—La goelette, fine voilière CASSA..., de 150 tonneaux, dernièrement réparée, tirant peu d'eau et ayant une belle chambre. On la vendra à bas prix si l'on s'adresse immédiatement à
F. DE LIZARDI & Co.,
12 mars 33, Bienville.

A FRETER—La goelette AUGUSTA, du port de 1000 barils, qui sera prête à prendre une cargaison dans un ou deux jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOSEPH LANDIS & Co,
12 mars 14, rue Poydras.

A FRETER.
Le brick fin voilier ZAINE, capt. Rollins, de Baltimore, âgé seulement de 8 mois et portant 1300 barils. Pour les conditions s'adresser à bord ou à
ALEXANDER & DOUGLASS,
4 fev 16, rue du Canal.

A VENDRE ou à Fréter—Le brick A. J. DELIA, capt. Parker, du port de 1500 barils ou de 280 tx. maintenant à recevoir du fret. Pour les conditions s'adresser à G BEDFORD & BECK,
25 fev 24, Douane.

A VENDRE—La goelette CORA, âgée de 4 mois, tirant environ 7 pieds d'eau lorsqu'elle est chargée, et portant 4 ou 500 barils. Pour les conditions s'adresser à G BEDFORD & BECK,
25 fev 24, Douane.

A LOUER.—Une maison à deux étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand; une do. rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon; une do. rue d'Espagne, entre Moreau et Cascalvo; plusieurs do. dans le faubourg Tremé, 1re. municipalité. Toutes ses propriétés sont en briques et nouvellement bâties. Pour les conditions qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 123.
10 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Plusieurs appartemens, rue Condé entre St. Philippe et Ursulines, No. 67.
7 janv—

A LOUER.
Une maison de résidence à trois étages, située rue Condé, No. 161, entre Hôpital et Quartier. S'adresser sur les lieux ou à F. de LIZARDI & Co. 3 fev

MAGASINS, MAISONS ET OFFICES A LOUER.
Un vaste office récemment occupé par MM. Bennett, Friday & Co. à l'encoignure des rues du Canal et Carondelet, à un prix modéré. Possession en sera donnée immédiatement.
Une maison à deux étages située rue du Canal, No. 130. Possession en sera donnée immédiatement.
Un vaste magasin faisant face au chemin Pontchartrain.
Une grande maison avec un grand jardin.
La maison et le jardin sont entourés d'une rangée d'orangers, et forment l'îlet entier compris entre les rues Colliseum, Prytannée, Euterpe et Uranie, et sont connus sous le nom de Creek. On les louera à bas prix. S'adresser à
28 fev. F. DE LIZARDI & Co., 33, rue Bienville.

ACADEMIE DE CARROLLTON.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant … [illegible] … proposent.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents approuveront sans doute les avantages de cet arrangement. … [illegible] … deux départemens.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 1 janvier et finissant le 30 juin; celle d'été, commençant le 1 juillet et finissant le 30 décembre.
CONDITIONS—Externes.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune $5 par mois
Pour deux des langues mentionnées, …
Pensionnaires par an, $300
Payables d'avance par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans.
Messrs. Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Jacob. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs. F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
20 oct— S. A. BARRAUD.

DISSOLUTION—La société qui subsistait ci-devant en cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co. a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel—Jacob Soria est seul chargé de régler les affaires susdites, et est autorisé de se servir du nom de la société pour la liquidation seulement.
Natchez, 1er février 1841.
JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, à l'ancien établissement encoignure des rues Maine et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà témoignée.
Dans tous les cas il garantit ce que lui adressent les consignataires. JACOB SORIA.
Références.
MM. Wiggins & Davenport. } Nlle.-Orléans
S. K. Robins.
Chas. A. Lacoste. } Natchez.
Wm. K. Henry.
Natchez, 1er février 1841. 8 fev—

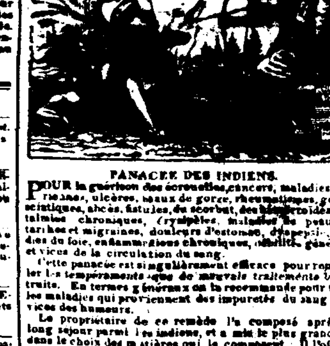

PANACEE DES INDIENS.
POUR la guérison des scrofules, cancers, maladies vénériennes, ulcères, maux de gorge, rhumatismes, gouttes sciatiques, abcès, fistules, du scorbut, des hémorroïdes, ophtalmies chroniques, érysipèles, maladies de peau, catarrhes et migraines, douleurs d'estomac, dyspepsie, maladies du foie, enflammations chroniques, débilité générale, et vices de la circulation du sang.
Cette panacée est singulièrement efficace pour renouveler le tempérament qui a été affaibli par le traitement du mercure. En termes généraux on la recommande pour toutes les maladies qui proviennent des impuretés du sang ou les vices des humeurs.
Le propriétaire de ce remède l'a composé après un long séjour parmi les indiens, et a mis le plus grand soin dans le choix des matières qui le composent. Il l'offre au public avec la conscience qu'il sera efficace et la certitude de pouvoir guérir les diverses maladies chroniques auxquelles on peut l'appliquer.
Ce remède n'est pas un de ceux qui peuvent être bons ou mauvais, ainsi que le plus grand nombre de ceux dont on se sert en médecine; sa plus grande qualité est de pouvoir guérir le malade à toute extrémité où tout autre remède a manqué.
La panacée a été trouvée très utile dans un grand nombre de maladies, qu'il est difficile de spécifier. On s'en est servi très-souvent avec succès pour purifier le sang … Les malades d'une constitution faible s'en sont toujours trouvé bien, et lorsque le malade sera mis à un régime sévère, il trouvera que la panacée prise à dose ordinaire produira sur lui un effet aussi prompt que salutaire.
Le certificat suivant pris au hasard parmi des milliers que l'on pourrait produire démontrera quels sont les effets de la panacée indienne qui prouvera sa supériorité incontestable sur les remèdes de même nature.
Cas d'ulcères au gosier et au nez.
Charleston, 20 janvier 1832.
Je certifie avoir été sujet pendant plusieurs années à une maladie scrofuleuse pour laquelle j'ai été traité par plusieurs médecins éminents, à Philadelphie et à Charleston, sans aucun succès; quelques bouteilles de la panacée de Swaim que je pris aussi ne produisirent aucun effet. Pendant l'hiver dernier, ces humeurs se changèrent en ulcères qui se portèrent à la gorge, et le mal fit en peu de tems de tels progrès que je pouvais à peine prendre assez d'alimens pour vivre. Je restai quelques jours dans cette situation, menacé de mourir d'inanition, lorsque je m'avisai de recourir à la panacée indienne dont je me trouvai bien au bout de 48 heures. Ma guérison marcha si rapidement que quatre semaines après j'étais parfaitement guéri.
Signé ANDREW COZIER, King street.
Vendu en gros et en détail à New York, par A. B. & D. Sands, droguistes, nos. 79 et 100 rue Fulton, et à la Nouvelle Orléans chez Sickles & Co. 40 rue du Canal.
Prix..... $3 16 fev

A. R. McNAIR ayant reçu sa commission d'encanteur s'est associé avec MM. L. V. Hubbard et H. P. Merrifield sous la raison de McNair & Co., pour la vente de propriétés foncières, d'esclaves et de toutes autres sortes de propriétés. Ils ont pris leur magasin dans la rue de la Commune, No. 38, et ils sollicitent respectueusement le patronage du public.
A. R. McNAIR,
L. V. HUBBARD,
12 mars—1m H. P. MERRIFIELD.

A VENDRE à bas prix pour clore une consignation:
30 caisses absynthe Suisse;
30 do vin blanc haut Sauterne;
30 barils vinaigre blanc;
20 barriques vin rouge;
12 milliers bouchons à damejeannes;
14 barils vin de Sauterne;
do caisses prunes à l'eau de vie;
200 dz. chemises blanches …;
do damejeannes …;
4 caisses papier à lettres;
9 caisses porcelaine;
12 chapeaux de soie noir.
Aussi—150 caisses de vin rouge qualité supérieure, à divers prix; Grand de Larose rouge en verre, Lafitte, Chateau Margaux, Haut Brion;
4 caisses chapeaux de dames;
4 do capo à l'huile.
C. DUFOUR,
63, rue du Camp.

[illegible]

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangement pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à	6 A. M.	Char à cheval à	6 A. M.
Locomotive,	8	Locomotive,	7
"	9	"	9
"	10 M.	"	11
"	12	"	1 P. M.
"	3 P. M.	"	3½
"	4	"	5
"	5½	"	7½
Char à cheval	9	Char à cheval	9

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11½ heures P. M.
ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle-Orléans jusqu'à 9 heures du soir.
Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 8 heures, un char partira à 6½ heures et elles auront ainsi une heure pour visiter le jardin de E. Urie.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. A 7½ heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8½ heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8½ heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:
A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Dupré, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:
DANS LA SEMAINE.
Départ. Retour.
A 7 heures A. M. A 9 heures A. M.
4 " P. M. 5 " P. M.
LES DIMANCHES.
Départ. Retour.
A 7 heures A. M. A 9 heures A. M.
12 " M. 1 " P. M.
4 " P. M. 5 " P. M.
Nouvelle-Orléans, ce 22 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
30 jan J. W. SMITH, chef-ingénieur.

VENTE A BON MARCHE POUR CAUSE DE DEPART.
Rue Conti no. 47 entre Chartres et Passage de la Bourse.
ETANT forcé de m'absenter pour un temps indéterminé, j'annonce aux dames et marchands de la ville, que je vendrai à partir du 12 courant, toutes mes marchandises à bon marché pour du comptant; consistant en: indiennes françaises de toutes couleurs, jaconets français et anglais dessins nouveaux, mousseline Suisse unies et à carreaux, do. brodée, cols et chemisettes, percale blanche, jaconat blanc, mouchoirs batiste, étamine, toile grise à doublure, mousseline laine, bas coton blanc et fil d'Ecosse, nappes damassées, shals soie, do cachemire, shals filet, toile à draps, à chemise de Paris, platilla, mérinos noir, casimir d'été pour pantalons étoffes à veste, fil de toutes les qualités, galons français parfumerie, parapluis, dentelles noires et blanches.
12 m— Z. NORWOOD.

FAUTEUIL PATENTE.
IL a été reconnu par tous ceux qui ont fait usage du lit ou fauteuil patenté de Haye qui vient d'être nouvellement perfectionné, que le meuble surpasse tout ce qui a été fait en ce genre, en comfortable et en élégance.
Outre la berceuse commune dont ce meuble est en partie composé, on a ajouté, un berceau et des roulettes pour pouvoir être transporté plus facilement d'un appartement à un autre; il sert également de lit ou de berçeau; on peut le fixer de manière à faciliter la position qui peut être la plus agréable à celui qui l'emploi, ce qui rend ce meuble de l'usage le plus commode pour les personnes impotentes ou malades.
Pour plus d'informations, s'adresser rue Royale No. 46, où ce meuble est à vendre à prix modéré.
15 d H. BEACH & Co.

PENSIONNAT DE GREEN BROOK.
PLAINFIELD.—NEW-JERSEY.
A Deux lieues et demie de la ville de New-York par le chemin de fer.
EZRA FAIRCHILD PRINCIPAL.
Références:—MM. J. F. Freeman, Henry R. Lee, et William Squier, Nouvelle-Orléans, M. W. Bayley, de Covington, Lne. L'honorable Théodore Feeling Haysen de New-York.
Les soussignés renouvellent avec plaisir la recommandation qu'ils ont donnée il y a quelques années à M Fairchild, maintenant principal de l'école Green Brook à Plainfield N. Jersey, et précédemment principal de l'école de Hillton à Mendham. Un nombre considérable des élèves de M. Fairchild l'ont suivi dans cette institution, et cette circonstance seule a fait accorder beaucoup de confiance en l'instruction et la discipline de l'établissement.
JAMES CARNAHAM, Président.
JOHN MACLEAN, vice-président et professeur de Grec
ALBERT B. DOD, professeur de Mathématiques.
Collège de New-Jersey, Princeton, 8 février 1840.
27 janv—3 m 2 f p s

HERBAULT frères, offrent à vendre à des conditions libérales et par parties au gré des acheteurs, les marchandises suivantes d'importation récente:
83 demi pipes eau de vie, de propriété de J J Dupuy et Castillon; 10 demi pipes, 10 quarts eau de vie supérieure, 1ère. preuve de Lecocq; 26 quarts de pipes et 10 barils eau de vie de Champagne supérieure 1811. 2 pipes genièvre; 402 barriques vin rouge de différentes marques. St. Julien, St. Emilion, Montferrand et autres; 40 do de qualité supérieure, Lafitte, Margaux, Pauillac, &c.; bon vin de table pour l'usage des familles; 20 quarts de barils vin blanc Sauterne et Barsac; 2500 caisses vin rouge de différentes marques et qualités; 140 do vin blanc Sauterne et Barsac; 200 paniers de Champagne de différentes marques; 10 barils vinaigre de vin blanc; 25 caisses cerises à l'eau de vie; 120 caisses fruits à l'eau de vie de Chauvet fils et autres; 300 paniers anisette; 24 paniers absynthe contenant chacun 12 grandes bouteilles; 150 caisses liqueurs assorties de qualité commune, fine et supérieure; 20 paniers guignolet, 10 caisses marasquin; 10 caisses cirage; 5 caisses prunes sèches; … 20 do vermicelles et de macaroni; 100,000 bouchons de différentes qualités en balles et sacs de 1000 grosses chaque; 30 balles clous de girofles; 3 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, … 11 mars

M… offre à vendre … [illegible] … mouchoirs … nouveaux … imprimés … brodés … mousselines rayées, à carreaux … brodes en couleurs.
20 mars—1m BOURRY D'YVERNOIS, No. 39, rue de Chartres au 1er.

MARCHANDISES NOUVELLES EN DEBARQUEMENT DU YAZOO.
UN assortiment de marchandises nouvelles consistant en peignes de tout genre; do. en ivoire; do. de poche, do. en fer pour dames pour tenir les cheveux aplatis sur le côté; boutons de tous genres, en os, épingles et aiguilles; broches, cartes à jouer, rasoirs, ciseaux, brosses à dents, à habits, et autres; savon et parfumeries assorties, le tout à vendre par lots au gré des acheteurs, par
23 nov POLLARD & GREEN, 38, rue du Canal.

VOR. ROUMAGE, offre à vendre d'importations directes:
40 demi pipes eau de vie 4me. preuve, de la marque Castillon Jn.
30 demi pipes eau de vie 1ère preuve très vieille de la marque Castillon Jne.
15 quarts pipes eau de vie 1ère. preuve, très vieille de la marque Castillon Jne.
50 barils, excellent vieux Cognac Champagne, Lecocq.
250 barriques vin rouge divers crus et qualités.
8 do vieux vin blanc, Barsac et Sauterne,
400 caisses vin rouge, bouteilles à cachets, capsules et étiquettes,
400 paniers anisette surfine.
25 bocaux et balles lignes assorties de grosseurs.
25 paniers Champagne, 12 et 24 1-2 bouteilles, 1ère. qualité.
20 caisses liqueur de noyau, qualité supérieure.
30 paniers vieux vin blanc de Chablis.
30 caisses vin blanc de 24 1-2 bouteilles Haut Sauterne.
150 caisses fruits à l'eau de vie.
20 caisses pruneaux, gros choix, par 12 jarres en verre.
20 caisses sardines à l'huile.
12 do de 24 bouteilles fruits conservés au naturel.
80 milliers cigares de la Havane, à très bon compte.
Pour alors une facture. 1 mars.

A VENDRE par les soussignés,
302 barillets graisse en feuilles, supérieure,
120 barils whiskey commun,
40 do do rectifié,
10000 sacs de sâtre de 3 boisseaux chaque,
500 caisses de pipes,
20 barils eau-de-vie américaine,
3 pipes genièvre,
4 1/4 do eau-de-vie,
10 barils vieux whiskey de Monongahela,
250 do …,
200 do do vinaigre,
1000 gal one huile d'hiver pressée.
8 mars LAUVE BROTHERS.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres creuses, des ornemens et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
21 déc— C. L. SEIXAS.

JAMBON—Pièces rondes, épaules et jambes, actuellement en déchargement à vendre par
17 mars CHS. BYRNE, 186, rue Tchoupitoulas.

A LOUER—L'hôtel du lac Pontchartrain, à l'extrémité du chemin de fer … conditions … s'adresser … banque du Canal avant le 12 courant. 17 mars—7

PIANOS—P. ALLENET accorde les pianos et les répare, une longue habitude lui a fait connaître tous les genres de mécanisme qui ont été mis en usage dans cet instrument, et le met à même de régler et de réparer … sortes de claviers … S'adresser à la librairie Boimare rue de Chartres, No. 84. …

CAFE de la Havane—100 sacs en débarquement de la goelette Pilet, à vendre par ABRAHAM TRIER,
18 fev 34, rue Gravier

TABAC à chiquer de Richmond, des meilleures fabriques en magasin et à vendre par
17 fev J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

AMANDES—40 caisses en magasin et à vendre par
15 m J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins.

TOILE d'emballage—300 pièces de Kentucky à vendre par STETSON & AVERY,
17 mars 38, rue Gravier

RIZ—60 barriques en magasin et à vendre par STETSON & AVERY,
17 mars 38, rue Gravier

GRAISSE—1000 barillets à vendre par STETSON & AVERY,
17 mars 38, rue Gravier

POIVRE—150 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par STETSON & AVERY,
17 mars 38, rue Gravier

CIGARES de la Havane—Canones, Regalias, Trabucos Imperiales et autres en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
17 mars. 33, Vieille-Levée.

LE volume de trois cents pages peut être pris au magasin; No. 70, rue du Camp, au rez de chaussée, à bas prix. 13 m

A VENDRE par les soussignés:
25 demi pipes eau de vie cognac 4ème pr. "Dupuy".
20 quarts do do do
40 demi pipes do do "Duccout".
50 barriques vin rouge médoc,
21 barils vin blanc de Ste Croix Dumont,
300 caisses vin rouge et blanc de divers crus,
10 sacs café Java (old goverment).
BOUTIN, GALLY & Co.,
9 mars 79, rue Toulouse.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 2, rue Royale, … Masson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminée, grates de Russie, ornemens en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix très-bas. Les ordres reçus pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.
N. B.—Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv— J. FILIPPINI.

LES soussignés ont en main et offrent en vente par quantités à la convenance des acheteurs, les articles suivants:
2000 sacs café Rio, du vert débarqué du Vistula,
1000 do do débarquant du Nimble,
1600 do do Laguyra, du vert,
… do do Havane, …
F. DE LIZARDI & Co,
33, Bienville

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE LAROCHETTE.—Vente par le Régistre des Testaments.—Samedi le vingt mars 1841, à une heure P. M. à la Bourse de Cité, où St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 9 février 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Antoine Larochette, décédé, les propriétés foncières ci-après décrites:—
Un lot de terre situé au faubourg Washington, partie inférieure de la ville, dans l'îlet renfermé par les rues du Port, Cascalvo, des Architectes et Ferdinand, désigné par le numéro dix-huit, ayant vingt-six pieds deux pouces de face à la rue Cascalvo et cent trente huit pieds un pouce trois lignes de profondeur, sur lequel se trouvent des bâtisses en briques qui ne sont ni achevées, ni couvertes.
Un lot de terre désigné par le numéro dix sept, attenant au précédent, de dimensions exactement semblables, avec des bâtisses dans le même état que celles qui se trouvent sur le lot de terre sus-décrit.
Un lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le numéro quatorze, ayant les mêmes mesures que les précédens et faisant aussi face à la rue Cascalvo, sur lequel se trouvent des cuisines en briques achevées et une maison principale non achevée mais couverte et servant de magasin de chaux.
Un lot de terre situé dans le même îlet, attenant au précédent, désigné par le numéro treize, ayant les mêmes mesures et faisant aussi face à la rue Cascalvo, sur lequel se trouvent des cuisines en briques achevées et une maison principale non achevée mais couverte et servant de magasin de chaux.
Un lot de terre situé dans le même îlet, attenant au précédent, désigné par le numéro douze, ayant les mêmes mesures et faisant aussi face à la rue Cascalvo, sur lequel se trouvent des cuisines en briques achevées et une maison principale non achevée.
Un lot de terre situé dans le même îlet, attenant au précédent et désigné par le numéro onze, formant l'encoignure des rues Cascalvo et St. Ferdinand, mesurant vingt six pieds six pouces et demi à la première, sur cent trente huit pieds un pouce trois lignes de profondeur, sur lequel se trouve une maison en briques à deux étages et rez de chaussée, cuisines et dépendances.
Un lot de terre situé entre les rues du Port et St. Ferdinand, ayant plus ou moins trente pieds de face à la rue d'Amour sur soixante pieds de profondeur, sur lequel il n'y a ni entourage, ni améliorations.
Un lot de terre situé dans l'îlet renfermé par les rues Robertson, Ursulines, Claiborne et St. Philippe, ayant trente et un pieds, onze pouces cinq lignes de face à la rue St. Philippe, et cent douze pieds quatre pouces de face à la rue Robertson, formant l'encoignure des dites rues, mais sur lequel il n'y a point d'améliorations.
Un lot de terre attenant en partie au précédent, dans le même îlet, ayant trente pieds de face à la rue Robertson, sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur lequel il n'y a point d'améliorations.
Un autre lot de terre attenant au précédent, dans le même îlet, ayant trente trois pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, sur lequel se trouve une maison briquetée entre poteaux avec ses cuisines et dépendances.
Un lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'îlet renfermé par les rues Ste. Anne, Villeré, du Maine et Robertson, ayant trente pieds huit pouces de face à la rue Ste. Anne sur quatre vingt pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.
La première ligne se trouvant à trente quatre pieds de l'encoignure des rues Ste. Anne et Villeré, dans le fond duquel lot de terre se trouve une cuisine en briques.
Un autre lot de terre attenant au précédent, ayant trente et un pieds sept pouces deux lignes et demi de face à la rue Ste. Anne sur quatre vingt pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, dans le fond duquel lot de terre se trouve aussi une cuisine en briques.
Un lot de terre attenant au précédent, faisant aussi face à la rue Ste. Anne, ayant exactement les mêmes dimensions et sur lequel se trouve une cuisine en briques.
Un lot de terre situé rue Villeré, et commençant à la distance de quatre vingt pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Villeré et Ste. Anne et par conséquent attenant d'un côté à la profondeur des trois lots de terre ci-dessus décrits et du lot d'encoignure, et ayant le dit lot de terre, quarante sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Villeré, sur cent vingt sept pieds dix pouces une ligne de profondeur, sur lequel se trouve une maison briquetée entre poteaux, ses dépendances et appartenances.
Un lot de terre situé au même faubourg, formant l'encoignure des rues Canal Carondelet et de Villeré et St. Pierre, ayant quarante neuf pieds un pouce trois lignes face à la rue Canal Carondelet, cent vingt et un pieds onze pouces deux lignes face à la rue Villeré, et quarante sept pieds onze pouces quatre lignes de face à la rue St. Pierre, sur lequel se trouve une bâtisse à l'encoignure des rues Canal Carondelet et Villeré et quelques améliorations.
Un autre lot de terre attenant au précédent dans l'îlet renfermé par les rues du Canal Carondelet, Villeré, St. Pierre et Robertson, ayant quarante neuf pieds un pouce trois lignes de face à la rue du Canal Carondelet, quarante sept pieds, onze pouces quatre lignes de face à la rue St. Pierre, s'étendant de l'une à l'autre rue, et mesurant cent vingt neuf pieds quatre pouces une ligne sur la ligne la plus rapprochée de la rue Robertson, sur lequel se trouve un hangard qui s'étend de la rue du Canal Carondelet, jusqu'à la rue St. Pierre.
La moitié indivise des propriétés ci-dessus décrites appartient à M. H. Gobet, mais par consentement le tout sera vendu.
CONDITIONS DE LA VENTE:
Six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement, lesquels billets seront … à la convenance des vendeurs.
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant L. T. Caire Esq. not. pub.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 fev— Régistre des Testaments.

AVIS—BENJ. BENDIG ayant reçu sa nomination d'encanteur, informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il tient son bureau rue de la Commune no. 60, où on pourra le voir à toute heure du jour. Il prévient … ses ventes de toute sorte qui lui seront confiées; et il fera des avances sur les esclaves qui seront mis entre ses mains pour être vendus. Il a la confiance que toutes les affaires qui lui seront confiées seront conduites et exécutées de la manière la plus avantageuse, et il sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public. 17 fev—1m

J. RIBOT, facteur d'instrument de cuivre et ayant travaillé dans les meilleurs ateliers de France et à Paris, a l'honneur d'offrir ses services à MM. les amateurs et artistes de cette ville. Il se charge de la confection de toute espèce d'instrumens, tels que cors simples et à piston, trompettes, cornets à piston, trombones, ophicléides, &c. &c. ainsi que de toutes les réparations à faire aux dits instrumens. Il ose se recommander auprès du public par le fini de ses ouvrages et la modicité de ses prix. Sa demeure est rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne.
13 mars—3

AVIS—On vient d'ouvrir de nouveau à la librairie de E. Frémaux, avantageusement connu, rue de Chartres, No. 147, sous l'hôtel d'Orléans, un cabinet de lecture dans lequel on trouvera des ouvrages les plus nouveaux et des meilleurs auteurs, tels que: Romans, Mémoires, Histoire, Voyages, Revues, &c., &c.
S'étant procuré à Paris un correspondant sur lequel il peut compter … activité à expédier les nouveautés aussitôt leur publication.
Le livre de souscription est ouvert dans son magasin depuis le 10 mars 1841.
16 mars—6 f. t. l E. FREMAUX.

LIBRAIRIE DE LELIEVRE,
Encoignure Royale et Ste. Anne.
POUR paraître incessamment
HISTOIRE DE LA LOUISIANE, depuis les premières découvertes jusqu'en 1840. Par VR. DE BOUCHEL.
LIVRES DE PIETE nouveaux en vente.
Un très-grand assortiment de livres de prières et de dévotion. Œuvres complètes de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, &c.
Bibliothèque instructive et amusante, à l'usage des pensionnats et des familles.
Bibliothèque de l'enfance; Ouvrages du chanoine Schmid, et autres.
Livres classiques, de science et de littérature. Romans nouveaux, &c.
Abonnement au journal, Fournitures de bureaux, articles de fantaisie. 16 mars—4

DEZAUCHE, *Dentiste.*
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS, traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev—

LE soussigné a reçu par le New-Hampshire les marchandises suivantes: qu'il offre à vendre,
Merinos draps d'été pour habits,
Cotelines, nouveautés pour pantalons,
Coutils, couleurs assorties.
Chapeaux de Leghorn,
Chemises en toile, en coton blanc et de couleurs,
Gants fil d'Ecosse, ombrelles et parapluies,
Cols et pèlerines brodés, gants filet,
Un bel assortiment d'habillements d'été.
AUSSI
300 robes de chambre, à $3. VR. DECAUX,
27 fev … rue de Chartres encoignure Conti.

TRESOR DE LA POITRINE.
Pâte Pectorale … [illegible]
DE toutes les affections de poitrine, … la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes: les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot les médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies respiratoires.
Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 23 fev—

INSTRUMENS DE MUSIQUE, A PRIX COUTANT, POUR CAUSE DE DEPART.
T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici à la fin d'avril:
Un assortiment complet d'instrumens de musique, consistant en: violons, guitarres, flûtes, flageolets, clarinettes de 6 à 13 clefs, hautbois, bassons, serpents, trombones, ophicléides, buccins, cors, cornets à pistons, trompettes, timballes, tambours, accordéons, orgues d'église et orgues à cylindres, serinettes, fournitures pour tous ces instrumens et autres articles; qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Ces instrumens seront vendus, en détail ou en bloc, à prix coûtant. 11 mars

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, de Philadelphie,
ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Hevia, où il sera honoré de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Cove,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.
14 déc

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque,
A la Nouvelle Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 6 jan

TOILE D'IRLANDE—Le soussigné offre à vendre, par caisses et à des termes libéraux:
Toile blanche 4/4, en pièces et demi-pièces,
Coutil blanc et écru, en fil, 3/4,
Linon 5/4, 6/4, 3/4 et 7/8,
Mouchoirs batiste fil 4/4 et 7/8, diverses qualités,
Toile de Hollande, grise, 3/4,
Mousseline 6/4 et mousseline jaconat,
Mousselines à grandes raies et à carreaux,
Fil à coudre, &c. WILLIAM PREHN,
26 mars 48, rue de la Douane.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Charles A. Jacobs contre Thomas Sloo, Jun.—No. 19725—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres à la Nouvelle Orléans, mardi, le 30 mars prochain, à midi, la propriété suivante, savoir:
Quatre certains morceaux ou parties de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, &c qui y appartiennent, situés dans la ville de Bath …, paroisse de Jefferson dans cet Etat, chacun désigné par la lettre D sur un plan de la dite ville dressé par E. H. Springbett, architecte et arpenteur, daté du 12 avril dernier, et déposé en l'étude de J. B. Marks, notaire public, à la Nouvelle Orléans le vingt huit mai 1839.
Le premier des dits morceaux de terre est situé au sud du dit chemin de la Métairie borné au Nord par le dit chemin, à l'ouest par un morceau de terre marqué C sur le dit plan, au Sud par un Chemin Public de cinquante pieds de largeur, et à l'Est par un morceau de terre marqué E sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest environ trois mille neuf cent soixante seize pieds neuf pouces, sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la ligne précédente environ trois mille huit cent quatre-vingt quatre pieds neuf pouces et sept lignes, et sur les lignes du Nord et du Sud deux cent dix neuf pieds deux pouces et sept lignes, la dite mesure étant prise, sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.
Le second des dits morceaux de terre est situé au Nord du dit chemin de la Métairie borné au Sud par le dit chemin à l'Ouest par un morceau de terre marqué C sur le dit plan, au Nord par la rue du Canal et à l'Est par un morceau de terre marqué E sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest deux mille trois cent vingt quatre pieds, sur la ligne de l'Est, parallèle à celle de l'Ouest deux mille cent huit pieds six pouces et quatre lignes et sur les lignes du nord et du sud quatre cent soixante cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.
Le troisième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue du Canal, au Nord par la rue de l'Esplanade, à l'Ouest par un morceau de terre marqué C, sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué E, sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest cinq mille sept cent cinquante cinq pieds, sur la ligne de l'Est parallèle à la dite ligne de l'Ouest cinq mille sept cent cinquante cinq pieds, sur les lignes du Nord et du Sud chaque quatre cent soixante cinq pieds dix pouces et quatre lignes à angles droits aux dites lignes de l'Ouest et de l'Est, et
Le quatrième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue de l'Esplanade au Nord par le lac Pontchartrain, à l'Ouest par un morceau de terre marqué C, sur le dit plan et à l'est par un morceau de terre marqué E, sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest environ trois mille cent quatre vingt treize pieds cinq pouces et cinq lignes; sur la ligne de l'Est parallèle à la dite ligne de l'Ouest environ trois mille cinq cents cinquante pieds huit pouces, et sur la ligne du Nord et du Sud quatre cent soixante cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.
Conditions de la vente—La somme de deux mille quatre cent vingt-deux piastres et cinquante huit cents avec intérêt de dix pour cent par an sur onze mille quatre cent dix sept piastres et cinquante huit cents à dater du 16 juin 1840, les frais du procès et la somme de deux mille quatre cent dix sept piastres et cinquante neuf cents due le 15 janvier 1841, avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin 1839, jusqu'à parfait paiement, comptant, et la somme de deux mille quatre cent dix sept piastres cinquante neuf cents due le 15 janvier 1842, avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin 1839, jusqu'à parfait paiement, en billet endossé, à satisfaction et portant hypothèque sur la dite propriété.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Charles A. Jacobs, contre James Purdon & Joseph R. Purdon, No. 19,726. En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier district Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Royale et Chartres à la Nouvelle-Orléans, Mardi le 30 mars prochain, à midi, la propriété suivante, savoir:—
Quatre certains morceaux ou portions de terre ainsi que tous les droits etc., qui y appartiennent, situés dans la ville de Bath numéro deux, Paroisse de Jefferson dans cet Etat, chacun désigné par la lettre C sur un plan de la dite ville dressé par E. H. Springbett, architecte et arpenteur, daté du 12 avril 1838, et déposé en l'Etude de J. B. Marks notaire public à la Nouvelle-Orléans, le 28 mai 1839.
Le premier des dits morceaux ou portions de terre est situé au sud du chemin de la Métairie, borné au Nord par le dit chemin, à l'Ouest par un certain morceau de terre marqué B sur le dit plan, au sud par un chemin public de cinquante pieds de largeur et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes; sur la ligne de l'Ouest environ quatre mille cent quarante quatre pieds onze pouces sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la dite ligne de l'Ouest quatre mille neuf cent soixante-seize pieds neuf pouces et neuf lignes sur les lignes du Nord et du Sud deux cent dix neuf pieds deux pouces et sept lignes. La dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.
Le second des dits morceaux de terre est situé au nord du dit chemin de la Métairie, borné au sud par le dit chemin, au nord par la rue du Canal, à l'Ouest par un morceau de terre marqué B sur le dit plan et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest deux mille six cent cinquante pieds dix pouces et quatre lignes, sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la dite ligne de l'Ouest, deux mille trois cent vingt-quatre pieds, et sur les lignes du nord et du sud quatre cent soixante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur les lignes à angles droits avec les dites lignes de l'est et de l'Ouest.
Le troisième des dits morceaux ou portion de terre est borné au Sud par la rue du Canal, au Nord par la rue de l'Esplanade, à l'Ouest par un morceau de terre marqué B sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: Sur la ligne de l'Ouest cinq mille sept cent cinquante-cinq pieds, sur la ligne de l'Est parallèle à la dite ligne de l'Ouest, cinq mille sept cent cinquante-cinq; et sur les lignes du Nord et du Sud chaque quatre cent soixante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes à angles droits aux dites lignes de l'Est et de l'Ouest.
Le quatrième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue de l'Esplanade au Nord par le lac Pontchartrain, à l'Ouest par un morceau de terre marqué B sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest environ deux mille huit cent quarante pieds quatre pouces et trois lignes, sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la dite ligne de l'Ouest, environ trois mille quatre-vingt-treize pieds cinq pouces et cinq lignes, et sur les lignes du Nord et du Sud quatre cent soixante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.
Conditions de la vente:—La somme de deux mille trois cent soixante-sept piastres et cinquante huit cents avec intérêt de dix pour cent par an à dater du 16 juin, 1839, jusqu'à parfait paiement; cinq piastres frais de protêt, et la somme de deux mille trois cent soixante sept piastres et cinquante huit cents avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin, 1839, payable le 15 janvier dernier, et les frais du procès comptant; et la somme de deux mille trois cent soixante-sept piastres cinquante-neuf cents payable le 15 janvier 1842, avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin 1839, jusqu'à parfait paiement, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque sur la dite propriété.
27 fev MANUEL J. GARCIA. Shériff

VENTE PAR DE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—No. 19,613—La Banque de la Louisiane contre John F. Miller—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, mardi, le 30 mars prochain, à une heure de relevée, le carré de terre suivant, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg des Religieuses, Paroisse de Jefferson, désigné par le numéro cinq et borné par les rues Apollon, Bacchus, Félicité et St. André, ayant mesure Américaine quarante six pieds quatre pouces et six lignes face à la rue Apollon, trois cent soixante quatorze pieds six pouces et dix lignes face à la rue Bacchus, trois cent quatre-vingt-quatorze pieds deux pouces et quatre lignes … pieds quatre pouces et une ligne face à la rue Félicité, d'après un plan dressé par l'arpenteur général le 7 février 1832, et annexé à un acte déposé en l'étude de W. Y. Lewis, le 27 mars, 1834.
Conditions de la vente—comptant.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux à qui ces présentes concerneront, salut: Attendu que Pierre … [illegible] … de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, … adressé au Greffe de cette Cour … conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 Mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ou prétendre, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 12e. jour de novembre de l'année 1840, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 30 avril de l'année 1840, dans l'affaire de Joshua Pobles contre Felix Connelly et Owen Cook; No. 216 du docket de cette Cour, à laquelle vente Pierre Cunningham s'est rendu acquéreur pour le prix de $650, payable en un bon daté le 18 août 1840 et payable à 12 mois.
Description de la propriété d'après le transfer Judiciaire. Savoir:
1o. Un lot de terre No. 283, situé dans le faubourg Delord et mesurant 25 pieds de face à la rue Vine sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, courant entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise et borné d'un côté par le lot No. 284 et dans le fond par le lot No. 286, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2o. Un lot de terre, No. 284, situé dans le même faubourg, mesurant trente et un pieds de face à la rue Vine sur cent vingt cinq pieds de profondeur, courant entre lignes parallèles et trente cinq pieds de profondeur, mesure anglaise et borné d'un côté par le lot No. 283 et de l'autre par le faubourg Saulet et dans le fond par le lot No. 2 avec toutes les améliorations, droits, passages et privilèges y appartenant.
En foi de quoi j'ai signé mon nom et y ai mis le sceau de ladite cour, à la Nouvelle Orléans, ce 4 mars 1841, et dans la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats-Unis.
[L. S.]
6 mars—3 en 30j R. GARDERE, Dep. Greffier

Les habitants de la paroisse de la Nouvelle-Orléans représentés par le juré de police de la dite paroisse, poursuivant pour leur bénéfice et pour le bénéfice des créanciers de Charles F. Hozey, ex-shérif de la paroisse de la Nouvelle-Orléans en sa capacité officielle vs. Chs. F. Hozey, et ses cautions.
COUR DE COMMERCE—No. 3466—Le soussigné ayant été nommé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, séquestre judiciaire dans cette affaire prévient les créanciers du dit Chs. F. Hozey, (en sa capacité officielle) d'avoir à présenter leurs réclamations dans trente jours de la date du présent avis en produisant les pièces à l'appui, et toutes personnes qui lui doivent pour frais au bureau sont requises de ne payer qu'au dit séquestre.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1841.
FRED. BUISSON.
2 mars Bureau du shérif, maison de Cour.

CHAPEAUX DE PANAMA—Les soussignés viennent de recevoir directement un superbe lot de Chapeaux de Panama qu'ils offrent à vendre en gros et en détail.
J. BERCIER & LABEDENS.
16 mars—6 131, rue de Chartres

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.
George W. Morgan contre ses créanciers.
IL sera vendu à l'encan mercredi, le 7 avril 1841, à midi, à la Bourse de Cité, dans la rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse portant la date du 1er. décembre 1840, et à la requête de G. W. Morgan, syndic des dits créanciers:
Les propriétés suivantes achetées de Jean Canan, savoir: Une partie du lot numéro six, de l'îlet numéro cent cinquante trois, formant l'encoignure des rues Columbia et des Français dans la ville de Milneburgh, et ayant, mesure française, trente pieds de face à la rue Columbia sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue des Français, avec les deux maisons, bâtisses et autres améliorations qui sont dessus.
Conditions—Un an de crédit en billets endossés à satisfaction, en deux coupons ou plus, à la convenance du syndic et portant hypothèque. Il y a sur cette propriété une hypothèque en faveur de feu Alex. Milne Senior, pour assurer le paiement de deux billets, tous les deux datés du 13 décembre 1841, à un an, et l'autre pour la somme de cinq cent quatre-vingt piastres payables à deux ans, chacun éventuel à raison de huit pour cent par an.
Aussi, aux mêmes conditions d'un an de crédit, etc.—Un lot de terre situé à Milneburgh, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro cent cinquante trois, formant l'encoignure des rues Columbia et Antonio, et ayant, mesure française, soixante pieds de face à la première rue, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Antonio, ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui sont dessus consistant en une maison de résidence et une cour entourée.
Aussi—Un vieux steamboat appelé le "Mobile" tel qu'il est aujourd'hui, échoué sur le Lac, avec la chambre qui est élevée dessus ainsi qu'une maison bâtie, sur le lot no. 14 de l'îlet no 130.
Aussi—Le steamer appelé le "Columbia" tel qu'il est aujourd'hui échoué sur le rivage du Lac.
Un mulâtre nommé Billou William, âgé de 16 ans, grevé d'une hypothèque de $600.
Aussi—Un nègre nommé Tasistos, âgé d'environ 60 ans.
Aussi—Aux mêmes conditions:
2750 arpens de terre situés sur la rivière Amite près de sa jonction avec la rivière Comite, conformément à la cession du gouvernement espagnol, qui est déposée dans l'étude de Carlile Pollock not. pub.
Aussi—Les propriétés suivantes à la baie St. Louis. Une maison de résidence bâtie sur un lot de 90 pieds de face à la baie St. Louis sur 240 pieds de profondeur, achetée de John Nicholson et de Joseph Thomas.
Un autre lot avec maison achetée de la Vve. Valentin et autres contigu à la propriété de Jn. Bte. Toulmé.
Une portion de terre sur la derrière des terres de M. Toulmé ayant environ cinquante cinq pieds de face sur quatre cents pieds de profondeur.
Trois vieilles maisons bâties sur trois lots ayant chacun trente pieds de face environ, achetés de E. Carver, B. Fisk et les héritiers de L. Donkan, grevés d'une hypothèque en faveur de Juan de Cuevas de £1600, avec intérêt. Aussi cent arpens de terre sur le bayou Galère abandonnés par E. Carver.
N. B. Les titres des terres ci-dessus, placées à la baie St. Louis sont la matière d'un procès.
Aussi—Tous les honoraires du shérif dus à l'insolvable, comme shérif de la paroisse d'Orléans, s'élevant à $16,000.
Une réclamation contre John H. Holland, conformément à un compte enregistré dans le procès de G. W. Morgan contre John H. Holland devant la cour de district du 1er. district judiciaire pour la somme de $18,925.
Une réclamation contre Philip Richardson du Kentucky pour $1200.
Un jugement contre Parr Wilson pour $500. Deux actions du fond capital de la compagnie du chemin de côté du bayou St. Jean.
4 mars 10f 4, 6, 12, 16, 20, 24, 27, 30 m. 3, 2 a.

PAR S. GUINAULT.
Vente de Syndic.
Faillite de François Verrier.
IL sera vendu le jeudi 8 avril prochain à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 mars 1840, et à la requête de G. e. Bergerot, syndic des créanciers de François Verrier:
1o. Un lot de terre et bâtisse en bois, situé rue des Remparts, entre la rue des Ursulines et le chemin du Bayou No. 331, faubourg Tremé, à la Nouvelle-Orléans; mesurant trente cinq pieds de face à ladite rue des Remparts, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de gauche, et cent vingt six pieds six pouces et demi sur la ligne de droite, et quarante six pieds neuf pouces dans le fond, sur la ligne qui sépare ledit terrain de celui No. 29, conformément au plan fait par Tanesse, voyer de la ville, le treize juin 1810, et annexé au registre de la même année, chez M. Michel de Armas, notaire, au folio 161, avec toutes les bâtisses, circonstances et dépendances qui se trouvent sur le dit terrain. Ce lot sera vendu sujet à une rente annuelle de cinquante et une piastres et quatre-vingt un cents, payable par trimestre au trésor de la ville.
2o. Un lot de terre et bâtisse en bois, situé rue des Remparts entre la rue des Ursulines et le chemin du Bayou, No. 333, faubourg Tremé, à la Nouvelle-Orléans, mesurant au pied américain, vingt trois pieds de face à la rue des Remparts sur quatre vingt dix sept pieds et deux pouces de profondeur d'un côté, quatre vingt quinze pieds sept pouces de l'autre côté, et vingt trois pieds un pouce et demi de large dans le fond, lequel lot est désigné par le No. 1, sur un plan dressé par C. Crozet, ingénieur, en date du 15 avril 1836 et annexé à un acte du 28 mai 1836, en l'étude de Théodore Seghers, notaire, pour recours; avec les bâtisses, circonstances et dépendances qui se trouvent sur ledit terrain.
3o. Huit terrains contigus, situés au faubourg Washington, dans l'îlet formé par les rues Cascalvo, Grands Hommes, Pologne et Lesseps, suivant un plan de M. Vergnes, architecte, daté du 29 mars 1837.
Lot No. 1 formé encoignure et mesure vingt sept pieds un pouce et huit lignes 2/3 de face à la rue Cascalvo sur une profondeur de cent cinq pieds et de face à la rue Pologne.
Lot No. 2, mesure vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes face à la rue Pologne, sur cent soixante deux pieds dix pouces et trois lignes de profondeur.
Lot No. 3, joint le lot No. 2, même mesure et dimensions.
Lots Nos. 4, 5, 6, 7 et 8, chacun de même mesure et dimension, mesurant face à la rue Cascalvo vingt sept pieds un pouce et huit lignes 2/3 chaque, sur une profondeur à lignes parallèles de cent cinq pieds, et vingt sept pieds un pouce et huit lignes 2/3 dans le fond, avec toutes les circonstances et dépendances desdits terrains.
4o. Lettres de titres à dix portions de terre, situées au Texas, contenant chacune 3615 acres anglais, en tout 36150 acres, sans garantie de titres quelconque. Ces titres ou actions ont été originairement vendus à New-York par la compagnie appelée "New Arkansas and Texas land Company" et peuvent être plus particulièrement examinés dès à présent au bureau de l'encanteur.
5o. Soixante-cinq actions de la Banque des Améliorations de la Nouvelle-Orléans, payées en plein.
Douze actions de la Banque de la Cité de la Nlle Orléans, payées en plein.
Douze actions de la Compagnie d'Assurance des Négocians de la Nlle. Orléans, sur lesquelles trente piastres par actions ont été payées.
Cinq actions de la Compagnie des Architectes de la ville de la Nouvelle Orléans, qui ont été remboursées en plein par la Compagnie, mais dont les porteurs auront probablement droit à un nouveau dividende à la liquidation finale.
Conditions de la vente—Pour les actions de Banque et d'assurance, soixante jours de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic—Pour les terrains dans, dix huit et vingt-quatre mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; les billets porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, s'ils ne sont pas payés à l'échéance, sans que cette condition puisse être interprétée de manière à en retarder le paiement; les acheteurs auront le droit d'escompter leurs billets à raison de dix pour cent par an. Le syndic se réserve le droit de refuser les billets qui ne seraient pas à sa satisfaction sans être tenu d'en déduire les motifs.
Les actes seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public, et les conditions de la vente remplies dans les dix jours qui suivront l'adjudication, faute de quoi l'acheteur sera considéré en défaut sans autre avis, et les propriétés ou actions seront mises en vente à sa folle enchère. 6 mars—1ps

PAR M. BARNETT, SENR.
Amélie Ann Daram, veuve de Nicolas Mioton, et Jacques Amédée Dubalen contre leurs créanciers et les créanciers de la Veuve Mioton & co.
IL sera vendu vendredi, le 9 avril 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de Paroisse de cette ville, date du 10 février 1841, et à la requête de François Nicholas Mioton, syndic desdits créanciers, les propriétés foncières et esclaves suivants, savoir:—
Veuve Mioton:—La moitié indivise des propriétés et esclaves ci-dessous décrits, possédés par elle en commun avec ses enfants, les héritiers de son mari décédé, savoir:
1o Un îlet de terre situé au faubourg Washington au dessous de cette ville, compris entre les rues des Grands Hommes, Craps, France et Lesseps, composé de vingt quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement et désigné (l'îlet) par le numéro huit, mesurant 277 pieds 8 pouces sur chacune des rues Grands Hommes et Craps, sur 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune desdites rues France et Lesseps, conformément à un plan dressé par L. Surgi, architecte, portant la date du 8 mars 1837, mesure américaine.
2o. Quatre lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés sur le plan dressé par Louis Surgi, le 8 mars 1837, par les numéros un, deux, trois et quatre, de l'îlet numéro quatre vingt cinq, compris entre la promenade des Champs Elysées, et les rues des Français, de la Forêt et des Libéraux. Lesdits lots ont chacun mesure française, trente pieds de face à ladite promenade des Champs-Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur, et sont formés des lots numéros cinq et six sur le plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, portant la date du 18 juin 1830 et déposé dans l'étude de Carlile Pollock, notaire public.
3o. Quatre autres lots de terre situés au même faubourg, désignés sur le plan dressé par L. Surgi le 10 mars 1837 par les numéros un, deux, trois et quatre de l'îlet no. quatre vingt quinze compris entre les rues des Magistrats, Vertu, Bagatelle et Union. Les lots Nos. un et deux mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Vertu sur 150 pieds de profondeur; et les lots nos. 3 et 4 ont chacun 30 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur, mesure française. Ces lots sont formés des lots numéros deux et quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 18 juin 1830 et déposé dans l'étude de Carlile Pollock, not. pub.
4o. ALEXIS, nègre âgé d'environ 26 ans.
5o. SUZAN, négresse âgée d'environ 26 ans, et son enfant Sarah, âgée de 3 1-2 ans.
6o. MARIE, négresse âgée de 32 ans, se livre parfois à la boisson, et
7o. FRANÇOISE, mulâtresse de 17 ans, sujette à la boisson, et
8. PHILIS, négresse de 40 ans, maladive.
Jacques, Amédée, Dubalen.
Ses droits, titres, intérêts, propriété, réclamation et demande à six îlets de terres situés à Jeffersonville, dans la paroisse de St. Tammany, en cet Etat, désignés par les numéros 214, 215, 216, 217, 218 et 219, sur le plan original de la dite ville déposé dans l'étude Wm Boswell et devant not. pub. en cette ville, 27 mai, conformément au dit plan, les dimensions suivantes, savoir:
1o. L'îlet no. 214 contenant 12 lots, à 150 pieds de face à l'Avenue Washington, 300 pieds de face à la rue Preble, et la même façade sur la rue St. Pierre.
2o. L'îlet no. 215, contenant 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade à l'Avenue Washington, 300 pieds de face à la rue Grave et la même façade sur la rue Preble.
3o. L'îlet no. 216 contenant 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur la rue Washington, 300 pieds de face à la rue Van Buren et la même façade sur la rue Grave.
4o. L'îlet no. 217 contient 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur l'Avenue Washington; 300 pieds de face à la rue Bayard et la même façade sur la rue Van Buren.
5o. L'îlet no. 218 contient 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade sur l'Avenue Washington; 300 pieds de face à la rue Tchefoncté et la même façade à la rue Bayard, et
6o. L'îlet no. 219 contenant 24 lots, à 300 pieds de face à la rue Onzième, la même façade à l'Avenue Washington; 300 pieds de face à la rue Pafrent et la même façade à la rue Tchefoncté.
20. LOUISA, négresse âgée de 15 ans.
Conditions—COMPTANT.
Les actes de vente en l'étude de E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
6 m—8, 13, 20, 27 m, 3 avril.

CHAPEAUX—Les soussignés offrent à vendre des
Chapeaux de paille d'Italie,
Chapeaux de soie de Paris,
" de feutre ras,
" de castor,
" de cadets et bambins.
J. BERCIER & LABEDENS,
15 mars— 131, rue de Chartres

ASPHALTE.
B. COCHET a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtimens, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses concurrents. Terrasses couvertes en asphalte $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 50 cents la yarde.
Son office No. 6, Passage de la Bourse. 16 nov

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de propriétés de valeur pour clore un intérêt.
IL sera vendu mardi le 23 courant, à midi à la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale:
QUARANTE HUIT LOTS DE TERRE,
Situés dans la seconde municipalité.
24 lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Gironde et Freret.
Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Gironde, mesurant 31 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Gironde.
Les nos. du no. 2 au no. 7 ont les mêmes dimensions que le lot no. 1.
Le lot No. 8 forme l'encoignure des rues Perdido et Freret et mesure 24 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 100 pieds et face à la rue Freret.
Le lot No. 9 mesure 26 pieds 5 pouces et 9 lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces et 4 lignes.
Les lots du No. 10 au No. 16, ont les mêmes dimensions que le lot No. 9.
Le lot No. 17 mesure 26 pieds 5 pouces, 9 lignes de face à la rue Gironde sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces, 4 lignes.
Les lots du No. 18 au No. 24 ont les mêmes dimensions que le lot No. 17.
No. 24 lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Freret et Ste. Marie.
Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Freret et Perdido sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Freret.
Les lots du No. 2 au No. 7 ont les mêmes dimensions que le lot No. 1.
Le lot No. 8 forme encoignure et mesure 24 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste. Marie.
Le lot No. 9 mesure 26 pieds 5 pouces 9 lignes de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 37 pieds 9 pouces 4 lignes.
Les lots du No. 10 au No. 16 ont les mêmes dimensions que le lot No. 9.
Le lot No. 17 mesure 26 pieds 5 pouces 9 lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de 37 pieds 9 pouces 4 lignes.
Les lots du No. 18 au No. 24 ont les mêmes dimensions que le lot No. 17.
Les propriétés ci-dessus sont situées à peu de distance du marché de la rue Poydras, dans une partie florissante de la seconde municipalité; plus de 200 maisons de résidence ont été élevées dans les 18 derniers mois, dans le voisinage immédiat de ces lots, et cette partie de la ville s'améliore tous les jours avec une rapidité excessive.
Ces propriétés sont vendues pour régler un intérêt et elles offrent une occasion rare aux personnes qui désirent acheter dans la seconde municipalité des lots pour bâtir convenablement pour la partie commerciale de la ville.
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit; le premier billet à 12 mois, endossé à satisfaction, et les autres à l'ordre de l'acheteur et endossés par lui seulement, portant hypothèque, et portant intérêt à raison de dix pour cent jusqu'à leur paiement, si pas payés à l'échéance. Il est bien entendu que cette clause ne pourra autoriser l'acheteur à retarder le paiement des dits billets le jour où ils viennent à échéance. Huit pour cent d'escompte seront accordés sur le premier billet à 12 mois s'il est payé comptant.
Si les acheteurs n'acceptent pas la vente dans les 15 jours qui suivront celui de l'adjudication, le vendeur aura le droit de vendre de nouveau la propriété adjugée pour le compte de l'acheteur, après deux jours d'avis, sans remplir aucune autre formalité légale.
Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, not. pub. aux frais des acquéreurs. 15 mars

VENTE DE SYNDIC.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
MARDI, 23 mars courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rue St. Louis et Passage de la Bourse en vertu d'un ordre de la première cour judiciaire d'un et pour l'Etat de la Louisiane en date du 10 mars 1841, il sera vendu sous la direction de R. A. Lefebvre, syndic de la Victor Marion de Montilly, les objets mentionnés plus bas, abandonnés par le dit Montilly à ses créanciers, savoir:
1o. Un café, situé en face la Bourse St. Louis, à l'encoignure du Passage de la Bourse, connu pour avoir appartenu au défunt d'Ambrozio; avec les ustensiles nécessaires qui lui appartiennent, et dont connaissance sera donnée le jour de la vente.
2o. Un beau billard avec ses queues, &c. &c.
3o. Un pool enfer, qu'on peut voir audit Passage de la Bourse.
4o. Les baux de l'établissement, pour deux ans seulement.
CONDITIONS—Pour le Café, 1/2 comptant, et la balance à … jours.
Pour le billard, moitié comptant, et la balance à 60 jours.
Pour le bail … comptant, et la balance à 30 jours en billets endossés à la satisfaction du syndic avec une pénalité de payer 10 pour cent d'intérêt par an, si les dits billets ne sont pas payés à leur échéance, sans pour cela en retarder le paiement.
Pour les baux, aux termes et conditions stipulés dans les contrats desdits baux, que l'on fera connaître au moment de la vente. Le tout parfaitement en billets endossés à la satisfaction du syndic, &c.
Les actes de vente, &c. aux frais des acquéreurs, chez Laroque Turgeau, notaire public. 12 mars.

SUPERBE PROPRIETE SITUEE A LA BAIE ST LOUIS.
PAR M. BARNETT Sr.
A la Bourse St. Louis.
IL sera vendu samedi 27 mars, cette belle propriété, connue comme l'hôtel ci-devant à M. St-Cyr. Cette propriété consiste en une terre d'un arpent de face à la Baie, et 30 arpens de profondeur dont 20 arpens défrichés avec l'édifice, suivant: Une belle maison de 60 pieds de long sur 40 de large, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, avec galerie tournante. Une maison de 125 à 150 pieds plus ou moins, ayant 40 chambres bien distribuées pour 2 lits chacun. Un grand corps de logis contenant 8 chambres et une belle buvette, … boulangerie avec 2 fours, puits en briques, grand jardin rempli de beaux arbres fruitiers. Cette propriété est bien connue et n'a pas besoin d'autres détails.
Conditions—1-3 comptant, et la balance, à 1, 2, 3 et 4 ans, billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque. 16 mars.

PAR P. E. TRICOU.
Vente de Syndic.
Norbe & Brosard contre leurs créanciers.
IL sera vendu le lundi 29 mars 1841, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 23 février 1841, les esclaves suivants, abandonnés par les dits faillis à leurs créanciers:
Rachel, négresse âgée d'environ 30 ans.
Caroline, … 11 ans.
Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez *Louis T. Caire* notaire, aux frais des acquéreurs.
26 fev—1, 27, 6, 12, 20 et 29 mars

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente de Syndic.
… [illegible] … de la Louisiane, en date du 9 mars 1841, il sera vendu … Banks, … les objets suivans:
1 Bon cheval pour cabriolet,
1 bon cheval de selle,
1 Petit cheval mexicain, (Poney.)
2 selles,
2 brides et 2 martingales,
1 charrette et harnais,
1 lot de pierre de taille,
1 do briques,
1 do bois de charpente,
4 Balles grilles, à l'Arcade Banks.
Conditions—Comptant.
Aussi—Environ 1000 barils chaux, dans le magasin No. 226, rue Carondelet.
… en lots à la convenance des acquéreurs.
Conditions—Au dessous de $100, comptant, toute somme au-dessus, 90 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 11 mars

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 mars 1841, il sera vendu le mercredi 24 du courant, à 10 heures du matin, dans le magasin situé à l'encoignure des rues Conti et de la Levée,
Les marchandises abandonnées à leurs créanciers par D. Isrand & Co. et consistant en linge fait &c.
Conditions de la vente—toute somme au-dessous de $200 payable comptant et, toute somme de $200 et au-dessus payable à 4 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an; mais ce, comme clause pénale seulement.
17 mars—21, et 24.

PAR S. GUINAULT.
IL sera vendu le samedi 27 mars, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
Deux lots de terre situés dans la paroisse Jefferson en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 6 lieues 1/2 au-dessous de la Nelle. Orléans, faisant partie de l'habitation qui a appartenu à M. F. Fortier et Vve. Eugène Fortier, désignés par les Nos. 12 et 14 sur un plan dressé par Louis Surgi le 21 février 1837 et déposé en l'étude de Félix Grima notaire, lesdits lots de terre mesurant conformément audit plan, chacun un arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 40 arpents entre deux lignes qui forment de manière à ce que chacun desdits deux lots de terre mesure sur la ligne du fond cent quarante cinq pieds, bornés d'un côté par le No. 12 et de l'autre par le No. 15 dudit plan; avec tous les droits à une plus grande profondeur audelà des dits 40 arpents. Ensemble, la maison en bois de 4 chambres avec galerie devant, bâtie sur lesdits lots de terre et toutes autres améliorations qui s'y trouvent.
Conditions, 1/3 comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets tirés et endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Félix Grima, not. pub.
11 mars—4,3ps

PAR F. DUTILLET.
SAMEDI vingt-sept du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, Lundi Joseph, nègre créole âgé de 24 ans, excellent forgeron et très intelligent, garanti des maladies et vices prévus par la loi, il s'est cependant absenté deux fois depuis huit ans.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Fou on, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Le même jour à quatre heures de l'après-midi, il sera vendu, rue des Ursulines entre les rues Remparts et Bourgogne, tous les outils formant l'atelier d'une forge de serrurerie, savoir: soufflets, enclumes, marteaux, étaux, tours filières, perçoirs pour fondeurs, machine à percer et plusieurs pompes, &c.; aussi une certaine quantité de fer, plusieurs paratonnerres venant d'être confectionnés, prêts à être posés et les acquéreurs le demanderont; de plus une porte grillée de huit pieds et quelques pouces de large.
Conditions—Comptant pour toutes les sommes au-dessous de cent piastres et 60 jours de crédit pour toutes celles au-dessus, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Rien ne sera livré que les conditions n'aient été remplies.
N. B. On pourra traiter à l'amiable jusqu'au jour de la vente. 17 m—19

Jos. A. Beard & Co., contre Jesse Meeker.
ESCLAVES DE VALEUR.
PAR JOS. A. BEARD & CO.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, il sera vendu mardi, le 30 courant, à la Bourse St. Louis, à midi:
STEPHEN âgé de 20 ans.
BOB, " 21 "
SAM, " 20 "
DANIEL, " 20 "
ELLENDA, " 15 "
Ces esclaves sont tous habitués aux travaux des champs, et pleinement garantis.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 4 et 6 mois de crédit, à partir du 25 février dernier, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque avec le privilège d'escompter les billets à 8 pour cent d'intérêt par an.
Aussi—Harriet, âgée de 13 ans, domestique de maison, le titre seulement est garanti.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks. not. public, aux frais des acquéreurs. 19 mars—16

PAR J. B. BLACHE.
Vente positive
IL sera vendu jeudi 25 courant, à 11 heures a. m. aux magasins de MM. H. & W. Anderson, situés dans la rue Tchoupitoulas aux Nos. 82 et 84.
100 quarts de barriques vin de Marseille et d'Oporto.
40 do do Brandy.
15 demi pipes eau-de-vie J. J. Dupuy,
14 do do madère de Sicile,
200 quarts de barriques vin des Canaries
20 pipes do do
6 do vin d'Oporto,
10 demi pipes do,
50 quarts de barriques do
20 demi pipes Madère de Sicile, d'Ingham,
150 quarts de barriques do
100 paniers bouteilles français,
200 barriques vin rouge de Marseille,
500 caisses de 12 bouteilles vin rouge,
12 barriques verres de cristal,
70 do vin de Bordeaux.
400 barillets peinture verte et noire,
8 demi pipes vin de Xérès très vieux.
Les conditions de la vente seront libérales. 19 mars

HABILLEMENTS D'ETE ET DE PRINTEMPS—Les soussignés reçoivent un assortiment complet d'habillemens pour le printemps et l'été, parmi lesquels sont des habits et redingotes en merinos noir et de couleur superfin en bombazin, étoffe à carreaux, en guingan, en drap d'été, et en toile blanche et écrue; pantalons de tous genres en cotonnade et en coutils blanc et écru, en étoffes rayées et unies, en nankin; en mérinos français en bombazine et en toile blanche et écrue.
Vestes de bureau de bombazine noire superfine, en toile à carreaux, de blanc et écrue.
Gilets de tout genre.
Aussi—Un magnifique assortiment de chemises de toile, de mousseline et de fantaisie; et une variété infinie d'articles de vêtemens, de fantaisie, sur lesquels on sollicite l'attention des habitants de cette ville et des étrangers.
Les marchands de la campagne pourront s'approvisionner aux conditions les plus avantageuses.
MEARINGS & KETCHAM,
Encoignure des rues Vieille Levée et Bienville.
12 mars

TOILE et corde d'emballage—300 rouleaux de corde; 300 pièces toile d'emballage, à vendre par
17 mars MAUNSEL WHITE & Co. Gravier.

ASSURANCES SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
LE manque d'une institution d'Assurance sur la vie, et les primes exorbitantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des primes qui permettront même à chaque personne, pourvu d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.
L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.
D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.
La Compagnie signera des polices pour une période d'une ou plusieurs années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.
Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars— CH. BRIGGS, secrétaire

MAGNETISME, *Electricité magnétique et Galvanisme.* Le docteur Schmidt a parfaitement réussi à trouver dans ce système, des remèdes sûrs dans un grand nombre de cas d'indispositions nerveuses et de dérangements dans les fonctions, tels que Rhumatismes, tic douloureux, asthmes, crampes, maux de tête, infirmités, roideurs ou contractions, désordres dans la circulation, etc.
Le docteur Schmidt a l'intention de faire un court séjour en cette ville; il peut être consulté tous les jours de 9 à 2 heures P. M., et de 4 à 6 heures, à son office rue du Canal, No. 86 près de l'église Episcopale. 17—1m

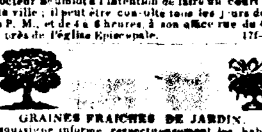

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; aussi, jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché sont priés de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars à une porte de la rue des Magasins

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 42.—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers et les habitans des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'excellence. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. BUCHLER.
Floriste et marchand de Graines.
26 at rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

PLANTS DE FRAISIERS, ayant de bonnes racines et Tubéreuses de Dahlias, à vendre par
LELIEVRE,
26 fev—12 Enc. Royale et Ste-Anne

GRAINES fraîches de jardin, de légumes et de fleurs, garanties de la saison de 1840.
Le soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, une quantité considérable de graines de jardin, fraîches, garanties. Il a aussi constamment en mains un assortiment de graines de toutes sortes, de toutes les parties du monde, des arbres fruitiers, des fleurs &c., qu'il offre à vendre à des prix modérés. WM. DINN
11, rue de la Commune.
3 mars encoignure Tchoupitoulas

ACADEMIE DE DANSE.

MONSIEUR PERTUS a l'honneur d'informer les pères et mères de famille ainsi que le public en général, qu'il a pris des arrangements avec M. Devoti pour le remplacer dans ses leçons de danse et qu'à l'avenir deux classes seront établies pour y recevoir des élèves; l'une rue St. Louis No. 121, l'autre rue Chartres No. 14.
Les classes auront lieu rue St. Louis au No. 121, les lundis, mercredis et vendredis.
Rue St. Charles au No. 14, les mardis, jeudis et samedis, de 6 heures du soir à 10.
M. Devoti se rendra au domicile des personnes qui désireront des leçons particulières.

HUILE DE LIN—28 barils à vendre par WILLIAM PREHN,
11 fev. 48, rue de la Douane.

HUILE de sperme et huile de lin à vendre par
30 janv J. ROSSI, ville de Lafayette

CAFE—750 sacs café vert prime de la Havane et 8 boucauts café prime supérieur de la Havane en débarquement du brick Emporium et à vendre par JOSE PRATS,
15 mars 27 rue Toulouse.

PIASTRES Espagnoles à vendre par JOSE PRATS,
15 mars 27 rue Toulouse.

CIGARES—16,000 cigares de différentes qualités à vendre par JOSE PRATS,
15 mars 27 rue Toulouse.

CHEMISES BLANCHES—40 douzaines chemises blanches à vendre par LOISON & SILVESTRE,
15 mars 73 rue Royale

CHEMISES FRANÇAISES—100 douzaines en couleurs, 100 " Percale blanche.
A vendre par FRED. BONIS,
15 m. 170 rue Royale, entre les rues St Pierre et Toulouse.

VINS FINS—8 barriques, Château Giscourt (Médoc) 1834; 6 caisses, rouge supérieur, très vieux; 12 barriques Blanc, Bas grave 1836.
A vendre par FRED BONIS, 15 mars
170 rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse.

TOILE CRETONNE—10 pièces pour draps de lit, à vendre par FRED. BONIS, 15 mars
170 rue Royale entre les rues St Pierre et Toulouse.

CHAPEAUX noirs de Russie—100 caisses jolis chapeaux de Russie, par le Vicksburg, à vendre par
8 mars A. F. DUNBAR & Co.

BOTTES, Souliers et Brodequins—50 caisses reçues par le Tennessee et le Tarquin à vendre par
A. F. DUNBAR & CO.

20 caisses chapeaux noirs et de Russie de bonne qualité reçues par le Mississippi à vendre par
A. F. DUNBAR & CO.

CHANGE sur Philadelphie—Traites à vue en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
15 m J. ALBERT, 26, rue St.-Louis.

CAFE JAVA—50 sacs café Java, vieux gouvernement, à vendre par
CANTIN, DABAN & CO.
15 mars 11 et 16 rue St. Louis.

CONFITURES—2 barils gelée de gouyave; 1 do pâte do, à vendre par J. ROBERT & Co.
15 m 3, rue des Magasins

CAFE—100 sacs café Havane vert, à vendre par
15 m J. ROBERT & Co, 3, rue des Magasins.

VIN rouge—100 barriques vin de ménage et vins fins à vendre par LOISON & SILVESTRE,
5 mars 73, rue Royale

FRUITS au sirop—10 caisses fruits au sirop, do fruits au jus, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
5 mars 73, rue Royale

125 à 300 lot de pierres plates de 1re. qualité à vendre par F. PERRET,
11 fev 64, Toulouse.

PIANO de Pleyel perfectionné—Les soussignés viennent de recevoir un superbe et excellent Piano de Pleyel, forme cylindrique, d'acajou ronceux, et de 6 1/2 octaves, qu'ils offrent à vendre au prix courant.
LOREILHE & VALETON.
9 mars 9, Toulouse, Encoignure Royale et Douane.

MACARONI d'Italie—15 caisses de qualité supérieure à vendre par les soussignés, à un prix modéré.
LOREILHE & VALETON,
9 mars 9, Toulouse, et Encoignure Royale & Douane

CERISES à l'Eau-de-Vie—25 barillets, à vendre par les soussignés, LOREILHE & VALETON.
9 mars 9, Toulouse, & Encoignure Royale et Douane

SUCRE Havane blanc et brun à vendre par
17 mars. R. GRONING & Co.

PEAUX de veau—1 caisse d'Allemagne pour clore une consignation à vendre par
17 mars R. GRONING & Co.

CAFE de la Havane et Laguayra à vendre par
17 mars. R. GRONING & Co.

VIEUX VIN DE MADERE, de Porto, de Xérès et de Champagne à vendre par
17 mars R. GRONING & Co.

CAFE RIO—2500 sacs reçus par le brick brilliant, à vendre par WM. G HEWES & Co.
17 mars rue Natchez.

BOTTES, Souliers et Brodequins—400 caisses récemment reçues par les navires Louisa et Oneco, à vendre par A. F. DUNBAR & Co.
17 mars. 16, rue de la Douane.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par
4 mars J. VAIRIN & co

CIGARES—25 milliers Havane, à vendre par
ALEXANDER DOUGLASS,
17 mars 16, rue du Canal

CORDAGES de Manille, en débarquement du navire Oneco, à vendre par GEO. GREEN & BRO.
21 mars 88, rue Gravier.

CAFE RIO de qualité supérieure, en sacs timbrés, en débarquement du brick Hardy de Rio Janeiro, à vendre en lots au gré des acheteurs par
17 mars GEO. GREEN & BRO. 88, rue Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
11 mars BLANCHARD EIMER & Co, 26 Bienville.

TRAITES sur New-York, à vendre par
11 mars BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville

BILLETS de la banque de l'Union et du Mississippi à vendre par BLANCHARD EIMER & Co.
11 mars 26, Bienville.

VIN DE CHAMPAGNE, de la marque réputée de Lambert & Co, d'Avize, Marne, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co.
17 mars 26, Bienville.

AUX NEGOCIANS AVEC LE MEXIQUE—Les soussignés ont en mains des velours, satins, flanelles imprimées, bayetas, indiennes, bas, &c., ayant droit au drawback. Aussi, un assortiment de bas de soie.
FCO. DE LIZARDI & Co.
12 mars 33, rue Bienville

CHAUX, Briques, Sables, Bois de chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. 2 oct CHS. GUESNARD.

CHARBON de Cannel et de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par
W. E. & R. MURPHY,
27 nov 152, Vieux Bassin et 187, Remparts.

CAFE—300 sacs Havane 1ère. qualité, en magasin, à vendre par J. CHALARON, 31, Bienville. 10 fev.

CAFE—2600 sacs café vert prime de la Havane, en magasin et à vendre par
17 mars CUCULLU, LAPEYRE & Co.

TABAC—100 surons tabac de Santiago de Cuba en magasin et à vendre par
17 mars CUCULLU, LAPEYRE & Co.

CIGARES—600,000 cigares de la Havane, des meilleures marques, en magasin et à vendre par
17 mars CUCULLU, LAPEYRE & Co.

VINS—100 barriques vin de Catalogne,
100 1/4 do. do. do,
30 barriques do Porto,
10 caisses do do,
25 barils vin sec, en magasin et à vendre par
18 mars CUCULLU, LAPEYRE & Co.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & co.
17 mars—6 26 Bienville.

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & co.
17 mars. 26, Bienville.

TRAITES sur France et l'Angleterre, à vendre par
J. P. BONNET,
16 mars 3, rue Royale.

LETTRES de Change sur France, à vendre par
16 mars A. ST. GEORGES, rue St. Louis.

TRAITES sur Londres à vendre par
BOUTIN, GALLY & Co,
16 mars 79, rue Toulouse

120 SACS CAFE—Havane en débarquement du brick Empresario, en magasin, et à vendre par
J. N. BECULFI,
15 mars—3 44 rue Toulouse.

LETTRES de change sur New York à vendre par
F. DE LIZARDI & Co.,
33, Bienville.

MARCHANDISES d'été—Venant d'Angleterre, de France et d'Allemagne, actuellement en magasin et offertes en vente à des prix modérés, savoir: … platilles, Bretagne, … toile à draps &c.
F. DE LIZARDI & Co.,
12 mars. 33, Bienville.

No …
BY BUL…
NO. …
REGULAR PACK…
FOREIG…